

Paris, janvier 2009

RAPPORT DU JURY

Concours d'élève attaché de l'INSEE

Concours d'élève-ingénieur de l'ENSAI

Spécialité économie

SESSION 2008

Présentation

Ce rapport rend compte de la session 2008 des concours d'entrée à l'ENSAI, spécialité économie : concours d'élève attaché de l'INSEE (dit « concours fonctionnaires ») et concours d'élève-ingénieur (dit « concours civil »).

Les épreuves de ces deux concours sont identiques ; les candidats peuvent s'inscrire à l'un ou l'autre ou aux deux simultanément.

Les épreuves écrites ont eu lieu les 20 et 21 mai 2008. Le jury d'admissibilité s'est réuni le 19 juin 2008.

Les épreuves orales se sont déroulées du 7 au 12 juillet 2008. Le jury d'admission s'est réuni le 18 juillet 2008.

Les statistiques ci-dessous comportent des doubles comptes, du fait que certains des candidats sont inscrits aux deux concours.

	Inscrits	Présents à l'écrit	Admissibles	Présents à l'oral	Admis (sur liste principale ou complémentaire)	Intégrés
Concours élève-attaché	196	86	58	49	36	22
Concours élève-ingénieur	122	65	41	32	28	9

On trouvera ci-dessous les commentaires formulés par les membres du jury qui ont corrigé les épreuves écrites et interrogé à l'oral¹. Les futurs candidats pourront en tirer bénéfice pour améliorer leur préparation.

Les coefficients et durées des épreuves, ainsi que les consignes générales figurant dans les textes officiels sont également rappelés. En ce qui concerne le programme détaillé des épreuves de mathématiques, d'économie, de statistique et d'informatique, il peut être consulté dans la brochure d'information disponible auprès de l'[Ensaï](#). Des annales de sujets proposés les années passées sont également disponibles sur le [site de l'Insee](#).

Le président du jury

Alain Goy

Inspecteur général de l'Insee

¹ L'épreuve écrite d'ordre général, les épreuves orales d'exposé, de langue étrangère et d'informatique sont communes avec le concours interne d'attaché stagiaire de l'INSEE. Les commentaires du jury concernent l'ensemble des candidats, internes ou externes.

Coefficient et durée des épreuves

Épreuves	Coefficient	Durée	Préparation
Écrit :			
– Ordre général	6	3 h	
– Mathématiques	8	4 h	
– Économie	8	4 h	
– Langue étrangère	3	2 h	
Oral obligatoire :			
– Exposé	6	30 mn	1 h
– Mathématiques	8	30 mn	30 mn
– Statistique	8	30 mn	30 mn
– Langue étrangère	3	30 mn	30 mn
Oral facultatif :			
– Informatique	1	20 mn	20 mn

Épreuve écrite d'ordre général

Rappel du texte officiel

La composition d'ordre général consiste à développer un sujet faisant appel à des connaissances générales. Elle est destinée à montrer l'aptitude du candidat à développer librement un sujet ou à discuter une idée. Sans se présenter comme une question de cours, elle doit permettre de juger la culture générale du candidat. Le correcteur tiendra compte du style, de la clarté du plan suivi et de la présentation générale des copies.

Commentaires du jury

Le jury n'attend pas un devoir purement philosophique ou économique. Un des objectifs essentiels de cette épreuve est de sélectionner des candidats capables de poser une problématique adaptée –nécessitant une analyse précise du sujet– puis de proposer une réflexion organisée pour permettre de traiter cette problématique.

C'est ce que l'on attend d'une introduction. On sollicite ensuite une réflexion cohérente s'appuyant sur des exemples et des références culturelles, en prenant celles-ci dans une acception très large. On attend enfin une conclusion faisant la synthèse de la démonstration et donnant une réponse claire – mais qui peut être nuancée – à la problématique initialement posée.

Cette année le sujet (« Le travail permet-il de s'accomplir ») était assez simple et la difficulté principale était de trouver une problématique pour un développement clair et structuré. Des écarts considérables entre candidats se sont révélés. Certaines copies étaient remarquables et comportaient des références très pertinentes, d'autres abusaient de citations malvenues dans des copies de concours (« le travail c'est la santé », ...). De façon générale l'accumulation de citations, le plus souvent hétéroclites, ne constitue en rien un gage de réussite.

Certains candidats sont tombés dans le travers de traiter le sujet avec un point de vue trop marqué d'économiste, avec de nombreuses références au marché du travail.

Pour ce qui touche à l'organisation du devoir, le jury rappelle que l'on doit entièrement rédiger sa démonstration sans avoir recours aux titres, sous-titres et autres éléments de découpage du type I) a) b) c) II) a) b) c).

D'autre part, s'il est nécessaire de se relire pour vérifier son orthographe, il est aussi indispensable de produire un texte lisible par un lecteur, ce qui signifie une écriture immédiatement déchiffrable ainsi qu'une démonstration aérée et découpée en paragraphes significatifs.

Le jury ne peut qu'inciter le candidat à revoir les règles essentielles de la dissertation telle qu'elle est enseignée depuis le second cycle des lycées.

Épreuve écrite de mathématiques

Commentaires du jury

L'épreuve de mathématiques se composait cette année de trois parties.

La première était réservée à un exercice classique d'algèbre linéaire ayant pour objet le calcul des puissances d'une matrice carrée de dimension 3, après obtention de ses valeurs propres, des projecteurs spectraux associés et d'une décomposition en somme d'une matrice diagonalisable et d'une matrice nilpotente qui commutent. Les formules sont toutes données dans l'énoncé et cette partie teste essentiellement la connaissance des candidats sur la diagonalisabilité des matrices ainsi que leur capacité à appliquer correctement des formules et à les établir par récurrence ou grâce à la formule du binôme de Newton. Les erreurs de calcul ont été assez nombreuses ; pourtant les formules données dans le sujet pouvaient permettre aux candidats de détecter un bon nombre parmi elles et éventuellement de les rectifier. Nous avons été souvent surpris par l'attitude de certains, qui n'ayant pas pu initialiser correctement leur récurrence, et plutôt que de revoir leurs calculs, ont essayé d'initialiser leur récurrence à l'ordre 1 ou 2 alors que l'énoncé précise clairement que les formules sont valables à partir de $n=0$.

La deuxième partie est consacrée à la recherche des polynômes unitaires à coefficients complexes laissant stable le disque unité. Nous avons deux observations principales sur cette partie. Pour la première, et comme nous l'avons déjà constaté lors des sessions précédentes, les nombres complexes restent un sujet sur lequel les candidats sont très mal à l'aise, même si pour la troisième année consécutive, l'outil essentiel est l'ensemble des racines n -ièmes de l'unité. La deuxième remarque est plus générale : un bon nombre de candidats n'a pas pu justifier l'affirmation suivante :

Si la somme de n nombres réels, tous inférieurs ou égaux à 1, vaut n , alors chacun est nécessairement égal à 1.

Cela reflète un manque d'aisance devant le raisonnement et l'argumentation même dans des situations très simples.

De manière générale, cette partie a été la moins abordée et la moins réussie des candidats.

La troisième partie était consacrée à l'étude d'une suite récurrente en fonction d'un paramètre a . Les questions calculatoires ont été abordées dans un bon nombre de copies et ont permis un classement efficace des candidats en fonction du nombre de questions abordées, de la maîtrise des techniques de calcul et des justifications fournies. Les questions plus conceptuelles, bien que classiques sur le sujet (étude de la variation et du comportement des deux sous suites extraites d'indices pairs ou impairs), n'ont été en revanche correctement traitées que dans très peu de copies. De même que la fin, qui a été, compte tenu de la longueur de l'épreuve, très peu abordée.

Dans l'ensemble le sujet proposait encore cette année des thèmes variés et a été très discriminant. La présentation et la rédaction des copies restent insatisfaisantes dans une large proportion. Nous conseillons aux candidats de travailler ces questions.

Épreuve écrite d'économie

Commentaires du jury

De manière générale, les candidats ont des difficultés d'adaptation face à des exercices à traiter qui sortent des cas traditionnels. Il est regrettable que les points obtenus par certains ne soient dus qu'à leurs réponses aux questions les plus faciles. La rédaction est souvent superficielle : les candidats résolvent mathématiquement les exercices et les copies ressemblent parfois plus à des copies de mathématiques que d'économie. Il est rappelé que les mathématiques ne sont qu'un instrument au service de l'économie. Lors de la résolution d'un exercice, les candidats doivent impérativement expliquer avec des phrases, liées par des relations de causalité, ce qu'ils font et commenter leurs résultats.

Lorsqu'il s'agit d'analyser un texte, le jury a constaté que les candidats faisaient beaucoup trop de paraphrases et pas suffisamment d'analyse. Les définitions principales sont connues, mais les mécanismes approfondis sont souvent mal expliqués.

Épreuve écrite de langue étrangère

Rappel du texte officiel

Le candidat doit composer dans l'une des quatre langues suivantes : allemand, anglais, espagnol, italien. Le choix de la langue s'effectue au moment de l'inscription au concours. Ce choix devra être identique pour l'épreuve orale.

L'épreuve est composée d'une version suivie de questions sur le texte. Le candidat ne dispose d'aucun dictionnaire.

Commentaires du jury

Anglais

Le support est un texte journalistique récent, d'une longueur de 400 à 500 mots, portant sur une question d'intérêt général (phénomènes de société, questions éthiques, environnement, etc.). L'épreuve se subdivise en 4 parties :

1. traduction d'un passage de 100 à 150 mots ;
2. définition en anglais / paraphrase d'un petit nombre de termes du texte ;
3. question portant sur la compréhension et l'implicite du texte ;
4. exercice de rédaction portant sur l'un des thèmes du texte, de 200 à 300 mots.

Un nombre non négligeable de candidats semblent ignorer les adverbes et locutions adverbiales qui aident à structurer le discours (*however, yet, indeed, not only*, etc., même *also*) ou ne pas être en mesure d'inférer à partir de la racine le sens des mots dérivés (adjectifs en *-ful*, adverbes en *-ly*, etc.).

La traduction est un exercice spécifique, qui ne peut s'improviser. Les candidats devront donc s'y entraîner, seule une habitude de l'exercice permettant d'éviter les calques et de corriger certaines erreurs de grammaire et de syntaxe françaises.

Dans l'exercice de rédaction, le jury attend à la fois une analyse critique de la question et une présentation organisée des arguments :

- Analyse critique : il ne s'agit ni de répéter le texte, ni de faire une réponse brève le paraphrasant. Il semble pertinent de s'appuyer sur le texte pour pouvoir approfondir la réflexion et argumenter.
- Présentation organisée : tendre à opposer deux types d'arguments, en organisant la présentation de façon à mettre clairement en évidence, en fin de parcours, une opinion personnelle fondée sur une analyse des données.

Allemand

On propose un texte de 400 mots environ, en allemand simplifié des expressions à faible fréquence. Il s'agit pourtant d'un allemand de bon niveau qui, en outre, contient des expressions élémentaires de la langue économique.

Pour évaluer la compréhension de l'écrit, on demande aux candidats de donner les définitions ou les paraphrases en allemand qui font apparaître le sens contextuel de cinq termes différents, de traduire une partie du document et enfin de rédiger une réponse à une question concernant le texte.

Puis, pour évaluer l'expression écrite, les candidats doivent faire une rédaction d'environ 150 mots sur une question qui permet d'élargir le sujet abordé.

Pour les deux épreuves (écrit et oral), on constate depuis quelques années que de nombreux candidats maîtrisent le vocabulaire allemand d'une façon si insuffisante que les textes leur restent en grande partie incompris.

Pour tout résumé ou tout commentaire, il est évident que le candidat doit guider son public à travers sa présentation. Des formules courantes peuvent aider à structurer agréablement la présentation, sans toutefois se substituer à l'argumentation.

Espagnol

Le support du sujet d'examen est un texte d'environ une page, extrait récent de la presse espagnole ou latino-américaine.

Première question :

Il est demandé aux candidats une traduction en français d'un fragment du texte support. Il est indispensable que cette traduction soit faite dans un français exempt de toute erreur d'orthographe ou de syntaxe. Quant au niveau de langue du texte d'arrivée, il sera adapté à celui du texte de départ.

Deuxième question :

Dans un second temps, le candidat devra répondre à quelques questions portant sur le texte support. Ces questions ont pour but l'évaluation des points suivants :

- compréhension du texte support,
- capacité d'expression écrite du candidat,
- organisation des idées et réflexion personnelle sur le sujet.

De ce fait, la simple citation de passages du texte, sans aucun effort de reformulation sera pénalisée. La citation se doit d'être glosée et commentée.

Un effort d'organisation des réponses (introduction, transitions, conclusion) est nécessaire.

Toute réponse commençant par *porque* sera pénalisée.

La qualité de la langue espagnole est évaluée en fonction de la langue grammaticale et lexicale.

Les barbarismes abusifs sont donc fortement sanctionnés.

Il est également demandé aux candidats une lisibilité parfaite de la copie. Toute illisibilité conduisant à une possible erreur de morphologie ou de syntaxe sera pénalisée.

Épreuve orale d'exposé

Rappel du texte officiel

Le candidat dispose d'une heure pour étudier un article, un extrait d'ouvrage contemporain ou un dossier portant sur un sujet d'ordre général ne nécessitant pas de connaissance technique dans le domaine abordé.

Il est demandé au candidat, d'une part d'en dégager les idées principales et de les présenter de façon structurée sous forme d'un exposé de 10 à 15 minutes - sans toutefois paraphraser le texte - et d'autre part de porter un regard critique sur le texte en concluant par une appréciation personnelle. Le jury pose ensuite des questions sur le texte et engage une discussion avec le candidat.

Le jury appréciera l'aptitude du candidat à dégager les idées et à les synthétiser, sa capacité d'expression et sa culture générale.

Commentaires du jury

Il semble souhaitable de rappeler aux candidats qu'ils doivent respecter le temps consacré à l'exposé : certains de ces exposés sont beaucoup trop rapides et d'autres beaucoup trop longs.

D'autre part, un trop grand nombre de candidats – bien que le sujet les mette en garde sur ce point – se livrent à une paraphrase du texte ou se contentent de reprendre les expressions du dossier à présenter.

Trop souvent, les candidats insèrent des réflexions personnelles dans l'exposé, alors que celui-ci ne doit rendre compte que des idées du document.

L'expression du jugement du candidat doit être formulée dans une conclusion réellement personnelle. Cette dernière doit être préparée à l'avance et non improvisée devant le jury. Il faut donc veiller à ne pas confondre conclusion du texte et conclusion personnelle.

L'entretien qui suit l'exposé requiert une certaine culture générale : il est par exemple anormal que les candidats ne connaissent pas l'existence du Comité National d'Éthique ou soient incapables de citer les organismes principaux dépendant de l'ONU. Il suppose aussi une connaissance des grands débats de l'actualité, acquise grâce à une attention à la presse et aux media.

Cet entretien nécessite également une aptitude à la réflexion et à l'échange. Les candidats doivent être capables de mobiliser leur esprit ainsi que de solliciter leur savoir pour essayer de proposer une réponse à une question du jury et, éventuellement, de la développer de façon ouverte. Le recours trop étroit à son expérience personnelle (« j'ai justement un cas à côté de chez moi ») est à éviter.

Comme pour l'écrit, la notation prend très largement en compte la qualité de l'expression. Le jury attire plus particulièrement l'attention sur le choix et la richesse du vocabulaire, le respect du niveau de langue et la correction de la syntaxe.

L'attitude générale du candidat pendant l'oral a aussi son importance : la désinvolture, la familiarité ou au contraire l'apathie ou le retrait sont à proscrire, de même qu'une élocution trop lente ou trop rapide ou inaudible.

Cette épreuve gagne à être préparée sérieusement.

Épreuve orale de statistique

Rappel du texte officiel

Le programme est celui de l'épreuve écrite de statistique (étude d'une documentation statistique).

Commentaires du jury

Le jury a entendu 17 candidats lors des épreuves orales.

Les différents sujets proposés contenaient un exercice d'application directe des notions au programme (dessaisonalisation, corrélation linéaire et droite de régression, calculs de moyenne, analyse d'une distribution) et un exercice plus ouvert où les candidats étaient invités à mobiliser leurs connaissances pour nourrir leur réflexion.

A l'exception d'un candidat s'étant présenté sans préparation spécifique en statistique, le jury a pu constater que l'exercice d'application était en général bien traité. Ce n'était pas toujours le cas les années précédentes.

L'exercice de réflexion a permis de discriminer davantage les candidats. Certains candidats ont pu alors se distinguer en montrant leur bonne compréhension des effets de structure et de composition dans le calcul de moyennes pondérées ou leur bonne intuition du concept de variance dans l'analyse des formules d'allocation d'un échantillon de sondage.

Le jury tient à redire ici l'importance qu'il accorde à l'utilisation pertinente des outils statistiques pour l'analyse de phénomènes socio-économiques. Il ne peut qu'inviter les candidats et leurs préparateurs à y consacrer du temps lors de la préparation du concours, notamment par la lecture des publications grand public de l'INSEE (Insee Première typiquement).

Épreuve orale de mathématiques

Rappel du texte officiel

Le programme est celui de l'épreuve écrite de mathématiques. Le candidat bénéficie d'un temps de préparation de 30 minutes.

Commentaires du jury

Pour que la préparation des candidats à l'oral soit efficace il est utile de leur rappeler qu'ils doivent préparer les deux exercices. Et non faire correctement l'un et arriver devant l'examineur en indiquant qu'ils n'ont pas eu le temps nécessaire pour le second (est-ce la véritable raison ?).

De manière générale, les candidats (même s'ils ont un assez bon niveau) gagneraient beaucoup à préparer spécifiquement ce concours (lire le programme avant toute préparation).

Autrement dit, des pans entiers du programme (suites ou matrices ou calcul d'une intégrale, etc.), différents selon les candidats et leurs origines universitaires, sont méconnus sans que cela inquiète le moins du monde les candidats qui se justifient ainsi : "je ne l'ai pas vu en cours". Certes mais c'est au programme. Cela entraîne bien souvent une note deux fois moins élevée.

Les candidats rompus aux interrogations orales ("colles" de classe de préparation) sont bien mieux à l'aise et deux fois plus rapides que les candidats d'origine universitaire. Ces derniers devraient s'en inspirer en conservant en mémoire que le temps de résolution d'un exercice est pris en compte dans la notation. Il est donc conseillé aux candidats de s'entraîner, au minimum, à quelques oraux d'une demi-heure (plus préparation) préalablement aux épreuves, avec - pourquoi pas ? - un autre étudiant.

Épreuve orale d'économie

Rappel du texte officiel

Après une préparation de 30 minutes, le candidat devra réaliser un exposé sur une question d'ordre économique général. Cet exposé d'une durée de 10 minutes environ, sera suivi d'une conversation avec l'examineur

Commentaires du jury

Un écart important est remarqué entre les présentations des étudiants venant des classes préparatoires (essentiellement des prépa BL et des prépa D²) et de l'université (DEUG, licence, maîtrise, DEA, DESS) : si les premiers maîtrisent relativement les critères canoniques de présentation pour des épreuves orales, les seconds sont parfois un peu laxistes sur la forme. On demande aux étudiants de faire un exposé qui dure entre 10 minutes et 15 minutes, structuré par une introduction, deux - éventuellement trois - parties et une à deux phrases de conclusion. Les plus mauvaises notes s'adressent aux étudiants qui ne parlent que deux à trois minutes.

Concernant les connaissances en économie, les questions portent sur la macroéconomie (les modèles standards ainsi que les politiques économiques et sociales), la microéconomie et les théories monétaires (cf programme officiel). On a constaté que les étudiants avaient des difficultés à faire le lien entre un concept sous sa forme mathématique et sa signification économique. Par exemple, les étudiants donnent la définition mathématique du TMS, de l'utilité marginale, de la courbe LM-IS, savent que le panier de consommation qui maximise l'utilité se situe à l'intersection de la courbe d'utilité et de la contrainte budgétaire, savent calculer une élasticité, mais ne connaissent pas leur signification économique. Cette lacune a été sanctionnée par le jury. On demande en effet aux étudiants de savoir expliquer un concept de façon littéraire et formelle. L'expression formelle n'a de sens qu'au regard de l'expression littéraire...

Les étudiants montrent une difficulté plus grande pour les notions de théories monétaires et financières : mécanismes de création monétaire, rôle du taux d'intérêt, enjeux et limites des nouveaux produits financiers par exemple. Pour beaucoup d'entre eux, le fonctionnement du modèle IS-LM n'est pas acquis : les courbes sont tracées dans des repères incomplets, les cas extrêmes (trappe à liquidité, cas classique) ne sont pas maîtrisés, les mécanismes économiques qui sous-tendent l'efficacité - ou l'inefficacité - de politiques économiques ne sont pas mis en évidence. Les étudiants restent trop souvent dans l'approximatif. Certains d'entre eux ont consacré leur exposé à une démonstration mathématique compliquée, et n'ont pas développé les autres aspects du problème à résoudre et surtout, comme on le soulignait dans le paragraphe précédent, la notion littéraire. L'exposé ne dure que 15 minutes maximum, l'étudiant doit savoir gérer son temps ! Il est aussi à regretter qu'une partie significative des étudiants ne consacre en réalité qu'à peine 7 minutes maximum à l'exposé, ce qui est vraiment trop court pour traiter de manière satisfaisante la question posée. Enfin, le jury est particulièrement irrité par le manque de savoir concernant l'histoire de la pensée économique : pour certains, Ricardo serait encore vivant, Keynes aurait vécu au 18^{ème} siècle, la courbe de Phillips date de la

révolution industrielle... Les étudiants doivent impérativement situer historiquement les faits et les concepts développés dans leur exposé !

Enfin, le jury est attentif aux réactions des candidats pendant l'épreuve : si un étudiant ne maîtrise pas un concept, il est interrogé sur des concepts connexes, ce qui lui permet de s'en sortir. D'où la nécessité de savoir gérer son stress, de ne pas parler trop vite, d'être souriant, posé, d'écrire correctement au tableau, d'éviter de faire preuve de trop d'assurance et "manichéisme" (éviter par exemple les critiques sans fondement de la théorie néoclassique).

Épreuve orale de langue étrangère

Rappel du texte officiel

Après une préparation de 30 minutes, l'épreuve (durée : 30 minutes) consiste en une traduction courte ainsi qu'un entretien en langue étrangère comportant lecture à haute voix, résumé, commentaire dirigé puis commentaire libre.

Commentaires du jury

Anglais

Le support est un texte journalistique récent, d'une longueur de 500 à 600 mots, portant sur une question d'intérêt général (phénomènes de société, questions éthiques, environnement, etc.). Le candidat tire son sujet au sort. L'épreuve se subdivise en 4 parties :

1. lecture d'un passage de quelques lignes, matérialisé sur l'exemplaire remis au candidat ; traduction d'un passage (différent de celui à lire), entre 5 et 7 lignes, également indiqué sur le texte ;
2. résumé synthétique du texte, mettant en évidence les informations essentielles qu'il contient ;
3. commentaire argumenté et organisé portant sur deux ou trois points soulevés dans le texte.

Dans l'ensemble, on sent que la préparation de l'écrit a été sérieuse et que certains acquis des candidats pour les épreuves écrites se transfèrent vers les performances orales :

- traductions d'assez bonne qualité ;
- assez bonne culture / curiosité sur le monde anglo-saxon.

Certains candidats, cependant, donnent l'impression d'arriver sans préparation pour l'épreuve. Ils ne se sont visiblement pas entraînés au résumé et au commentaire, qui doivent clairement apparaître comme deux exercices distincts. La prestation orale de ces candidats se limite donc à quelques minutes.

On sent ensuite que trop d'entre eux manquent de pratique orale de la langue : peu de stratégies de contournement des difficultés, peu de capacités à se servir du texte pour retrouver ou forger les termes utiles pour le commentaire.

Ce qui fait souvent la différence au niveau de la notation est le dynamisme personnel des candidats, leur capacité à argumenter, défendre des idées, parler d'eux, de leurs centres d'intérêt et de leurs projets, dans une langue compréhensible et en s'auto-corrigeant tout au long de la discussion.

Allemand

Le candidat doit lire et traduire une partie du texte, il est évalué sur la qualité de sa prononciation et l'exactitude de sa traduction. Il répond ensuite à des questions concernant le texte avant de donner un bref résumé de l'ensemble et de présenter un commentaire sur l'ensemble du texte, les critères étant la clarté, la précision et la pertinence.

On constate depuis quelques années que de nombreux candidats maîtrisent le vocabulaire allemand d'une façon si insuffisante que les textes leur restent en grande partie incompris. Pour prendre quelques exemples significatifs, il y a absence de connaissance dans les verbes fréquents, et les «petits mots» comme *nahezu*, *knapp* ou *insbesondere* semblent contribuer à une profonde incompréhension des textes.

Pour tout résumé ou tout commentaire, il est évident que le candidat doit guider son public à travers sa présentation. Des formules courantes pourraient aider si elles ne supportaient pas le poids principal de l'argumentation. Elles doivent servir à structurer agréablement la présentation, sans toutefois se substituer à l'argumentation. Il vaudrait mieux s'abstenir des expressions trop élaborées pour se concentrer, là encore, sur les «petits mots» comme *erstens*, *und endlich*, ou encore *zum einen*, *zum anderen*.

Espagnol

Le support est un article de presse, extrait de journaux espagnols ou latino-américains récents. L'épreuve se déroule en deux temps.

Tout d'abord, il est demandé aux candidats une traduction d'un fragment du texte. Les critères de correction de la traduction sont les mêmes que pour l'écrit : correction de la langue française et adéquation au texte de départ. La traduction dite « mot à mot » est à proscrire puisqu'elle ne conduit qu'à de gros contresens. En revanche, une interprétation libre du texte, tenant davantage de la paraphrase que de la traduction est aussi à éviter. Le candidat veillera à rester proche du texte de départ, tout en construisant un texte français à la syntaxe correcte.

Le cas échéant, l'examineur demandera au candidat de revenir sur la traduction d'un mot ou d'un passage. L'autocorrection plaidera en faveur du candidat.

A la suite, le candidat proposera une analyse de l'article de presse. Son analyse devra être structurée, et la langue correcte.

L'organisation interne de l'analyse est laissée au libre choix du candidat, mais on attend de lui :

- une introduction présentant le thème de l'article et, le cas échéant, résumant son contenu ;
- un développement, soit linéaire, soit thématique, portant sur les différents centres d'intérêt du document. Ce développement ne doit pas s'arrêter à une simple paraphrase. Les opinions et connaissances personnelles sur le sujet sont attendues du candidat ;
- une conclusion.

L'entretien peut s'achever par un dialogue libre entre le candidat et l'examineur.

Épreuve orale facultative d'informatique

Rappel du texte officiel

Cette épreuve porte sur le traitement automatisé de l'information. Le candidat aura le choix entre deux questions, l'une portant sur la programmation dans un langage, l'autre sur les équipements, la gestion et les aspects juridiques de l'informatique.

Commentaires du jury

Conformément au texte officiel, l'épreuve orale facultative d'informatique consiste, au choix du candidat :

- soit en un problème simple d'algorithmique,
- soit en une interrogation d'informatique générale.

Algorithmique

La plupart des candidats éprouvent toujours les plus grandes difficultés à décrire une solution de calcul hors de tout langage de programmation. Beaucoup semblent penser qu'un exposé «littéraire» du problème et de la technique de résolution est au mieux une perte de temps. Les techniques simples de description algorithmique (arbre programmatique, pseudo langage) sont, elles, quasiment inconnues.

La palette des langages utilisés est très variée. En général, les candidats maîtrisent bien la syntaxe du langage choisi.

Informatique générale

Cette épreuve, exige au minimum une bonne culture générale sur l'informatique d'entreprise (bases de données, réseaux, sécurité, etc.). Certains candidats ont des manques surprenants (à propos de la CNIL, par exemple), ou possèdent seulement un vernis superficiel sur certains sujets.

L'épreuve est bien adaptée à des candidats qui auraient déjà une expérience professionnelle dans ce domaine, ou qui auraient suivi une formation spécifique.